

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1567

Artikel: Aménagement du territoire : il ne faut pas se réjouir des déboires de Zurich
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il ne faut pas se réjouir des déboires de Zurich

Métamorphosée en métropole nationale, Zurich n'a pas su maîtriser les enjeux de cette mutation. Le cas de l'aéroport de Kloten est exemplaire. La baisse du trafic et le conflit avec l'Allemagne trahissent une gestion ignorant la recherche du compromis et les vertus de la concertation.

Depuis le milieu des années huitante, à la faveur de l'une des plus longues crises économiques et sociales de son histoire, la Suisse a connu un complet bouleversement de ses équilibres en matière d'aménagement du territoire.

Auparavant, la politique dans ce domaine visait à maintenir une égalité relative entre les cantons, leurs villes et leurs communes. Il s'agissait d'un compromis territorial illustré par un concept élaboré en 1973, lors d'une première alerte à la récession : «la décentralisation concentrée». Ce concept exprime bien les fondements en la matière de la longue période du «Miracle helvétique», dite aussi de la société de concorde.

La concurrence remplace la concertation

Ce concept, ainsi que le compromis sur lequel il reposait, furent particulièrement mis à mal par l'aspect financier de la crise. La stabilité territoriale basée sur une relative égalité devint hors de prix. Elle fut alors remplacée par une concurrence allant crescendo, entraînant des polarisations territoriales de plus en plus fortes, sources d'inégalités.

La concentration géographique des entreprises et de la population agit dans un pré-

mier temps autour des grandes villes. Notamment à Bâle, la *Town Company*, à Genève, la ville internationale et à Zurich,

Les échecs de Zurich peuvent être considérés comme des échecs pour l'ensemble du pays.

la ville américaine. Elle se développa ensuite au seul profit de cette dernière jusqu'à en faire le pôle principal du pays, posant pour la première fois, dans le courant des années nonante, la question de l'émergence en Suisse d'une métropole (voir encadré).

La gestion difficile d'une métropole

La grande majorité de la collectivité zurichoise, conduite par des édiles peu éclairés, n'a pas été à la hauteur du défi. Elle n'a pas su gérer cette mutation, autant dans ses aspects internes qu'externes. On ne devient pas du jour au lendemain, parisien ou londonien.

A l'intérieur, on se souvient de la répression brutale, totalement disproportionnée, du mouvement «Zürich brennt» ; mouvement de jeunes, mais aussi culturel et artistique, qui annonçait cette mutation. Une répression qui a laissé des traces jusqu'à aujourd'hui. Le «black bloc», visible à Genève lors des manifestations anti-G8, est sans doute un enfant de cette période.

A l'externe, on peut simplement rappeler dans les relations de la collectivité zurichoise avec le reste de la Suisse, l'utilisation

permanente d'une arrogance de petits chefs et d'une mégalomanie de parvenus.

Un aéroport aux abois

Aujourd'hui, les aléas du nouveau modèle de développement mis en place après la crise - concurrence au lieu de concertation, production de biens et de services «just in time», etc. - touchent de plein fouet Zurich, notamment l'un des fleurons de sa politique d'appui à la «métropolisation» : l'aéroport de Kloten.

Baisse importante du trafic aérien après l'attentat du 11 septembre 2001, faillite de Swissair, difficultés de Swiss, installations surdimensionnées et... masque à propos des mouvements d'approche estimés trop nombreux par le Land allemand voisin du Bade-Wurtemberg.

La récusation d'un bon compromis, négocié avec l'Allemagne par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger, semble être l'une des pièces maîtresses de la stratégie des notables zurichoises : si les Allemands refusent les mouvements d'approche sur leur territoire, on les fera passer par le sud de Kloten, soit sur le nord de la ville ! Et l'on met ainsi la pression sur les habitants.

Pressions internes et externes. Là encore, on découvre l'incapacité à la régulation et au compromis qui a conduit la collectivité zurichoise à mal vivre ses nouvelles responsabilités nationales.

Cependant, il ne faut surtout pas se réjouir de cette situation, comme cela transparaît parfois au travers de certains commentaires. Que ce soit au nom d'une Suisse romande revancharde, abstraction commode, voire au nom d'un retour à un fédéralisme plutôt dispendieux prônant l'égalitarisme territorial : à chaque commune, sa piscine ; à chaque petite ville, son université et à chaque grande ville, son «hub».

Il faut revoir à fond les grandes lignes de l'aménagement du territoire, de manière à maîtriser et non à effacer les polarisations qui se développent. Nous prendrons ainsi conscience que les échecs du pôle principal d'activités de la Suisse, si l'on considère que celle-ci a un avenir même difficile, peuvent être considérés comme des échecs pour l'ensemble de la collectivité. *dm*

Métropole (n.f) est un emprunt (13e et 14e siècle) au bas latin *metropolis* «capitale d'une province» (4e s.), «ville d'un siège épiscopal» (av. 420) et «métropolite» (6e s.).

Le terme latin vient du grec *metropolis*, littéralement «ville mère» de *mētēr, mētros*, «mère», de la même racine que le latin *mater* (Æ mère) et *polis* «ville» (Æ police, politique). Metropole a pris la valeur de «ville qui a fondé ou colonisé d'autres villes» et «ville principale, capitale».